

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la VILLE DE PORT-CARTIER, tenue le 17 novembre 2025, à 19 h, au 40, avenue Parent, Port-Cartier.

SONT PRÉSENTS

M ^{me} la mairesse	Danielle BEAUPRÉ
MM. les conseillers	Daniel CAMIRÉ
	Patrick HOVINGTON
	Tommy LUCAS
	Stéphane CHOUINARD
M ^{me} la conseillère	Josée CAISSY
M. le conseiller	Tommy TAVARES

formant quorum sous la présidence de M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ.

SONT AUSSI PRÉSENTS

M. le directeur général	Nicolas MAYRAND
M ^{me} la greffière	M ^e Ariane CAMIRÉ

CITOYENS: 16 **JOURNALISTE: 1**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la présentation des membres du conseil, M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

2025-11-397

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M. le conseiller Tommy TAVARES, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 17 novembre 2025, en laissant le sujet « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-398

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 SEPTEMBRE 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire 8 septembre 2025 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D’approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025 tel qu’établi par la greffière de la Ville de Port-Cartier à l’égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-399

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2025 tenue à 11 h 15 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D’approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 septembre 2025 tenue à 11 h 15 tel qu’établi par la greffière de la Ville de Port-Cartier à l’égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-400

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2025 tenue à 11 h 15 au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19).

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D’approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 octobre 2025 tenue à 11 h 15 tel qu’établi par la greffière de la Ville de Port-Cartier à l’égard de ce procès-verbal.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-401

APPROBATION - AGENDA DU TRÉSORIER AU 31 OCTOBRE 2025

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D’approuver l'agenda du trésorier AFI-2025.10.31 tel que présenté lors de la commission permanente du 12 novembre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-402

APPROBATION - LISTE DES COMPTES À PAYER AU 31 OCTOBRE 2025

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D’approuver la liste des comptes à payer au 31 octobre 2025 telle que présentée lors de la commission permanente du 12 novembre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT
N° 2025-399, INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT
N° 2003-002 CONCERNANT LES SÉANCES DU CONSEIL ET LA RÉGIE
INTERNE* »**

M. le conseiller Stéphane CHOUINARD donne avis de motion que le projet de règlement n° 2025-399 intitulé : « Règlement modifiant le Règlement n° 2003-002 concernant les séances du conseil et la régie interne », qu'il présente et dépose, sera soumis pour adoption à une prochaine séance.

Ce règlement vise notamment à changer l'heure de la tenue des séances ordinaires à 19 h, pour toute l'année.

2025-11-403

**DÉPÔT PAR LA GREFFIÈRE DU CERTIFICAT RELATIF AU
DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT N° 2025-396**

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement n° 2025-396, soit le Règlement d'emprunt visant des services techniques pour la réalisation du Plan d'investigations géotechniques et environnementales et décrétant des dépenses et un emprunt de 954 440 \$, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c. E-2.2).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D'accepter le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 2025-396.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-404

**DÉPÔT PAR LA GREFFIÈRE DU CERTIFICAT RELATIF AU
DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES
PERSONNES HABLES À VOTER POUR LE RÈGLEMENT N° 2025-398**

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement n° 2025-398, soit le Règlement d'emprunt décrétant des dépenses et un emprunt de 5 240 200 \$ pour l'agrandissement, la réfection et la mise aux normes du Café-théâtre Graffiti de Port-Cartier, conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ c. E-2.2).

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D'accepter le dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour le règlement numéro 2025-398.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-405

MOUVEMENT DU PERSONNEL POUR LES MOIS D’AOÛT, SEPTEMBRE
ET OCTOBRE

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D’approuver le mouvement du personnel pour les mois d’août, septembre et
octobre 2025, tel que présenté au conseil municipal, à savoir :

EMBAUCHE

TREMBLAY, Viviane	Monitrice-Surveillante	21-08-2025
CHIASSON, Lisa	Monitrice-Surveillante	02-10-2025
THOMPSON, Ariane	Monitrice-Surveillante	21-10-2025
TREMBLAY, Livia	Monitrice-Surveillante	21-10-2025

TERMINAISON

ST-PIERRE, Julien	Pompier à temps partiel	28-07-2025
HÉBERT, Olivier	Aide-général – Travaux publics (période estivale)	29-07-2025
CLICHE, Emy	Technicienne à l'environnement (période estivale)	05-08-2025
POITEVIEN, Mathéo	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	08-08-2025
DUPUIS, Alexis	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	15-08-2025
PELLETIER, Adam	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	15-08-2025
PORLIER, Florence	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	15-08-2025
SASSEVILLE, Charles-Étienne	Aide-général – Travaux publics (période estivale)	15-08-2025
ST-AMANT, Rachel	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	15-08-2025
BÉLANGER, Maude	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	22-08-2025
DORVAL, Esthel	Aide-générale – Espaces verts (période estivale)	22-08-2025
MACHABÉE, Samuel	Aide-général – Espaces verts (période estivale)	22-08-2025
GAUTHIER, Mathis	Aide-général – Travaux publics (période estivale)	25-08-2025
BATEMAN, Alex	Pompier à temps partiel	02-09-2025
DALBEC, Jimmy	Pompier à temps partiel	03-09-2025
GAUTHIER, Gilles	Pompier à temps partiel	17-09-2025
BOUCHER, Manon	Capitaine à la prévention	14-10-2025

TERMINAISON– ÉTUDIANTS

MORIN, Valérie	Monitrice de camp de jour	31-07-2025
DUBORD, Kamya	Monitrice de camp de jour	07-08-2025
POIRIER, Florence	Monitrice de camp de jour	07-08-2025
ROBICHAUD, Kamric	Moniteur de camp de jour	07-08-2025
MALONEY, Léane	Coordonnatrice de camp de jour	09-08-2025
BOUCHARD, Mia	Monitrice de camp de jour	10-08-2025
BOUCHARD, Noah	Moniteur de camp de jour	10-08-2025
CLICHE, Léa	Monitrice de camp de jour	10-08-2025
DAOUST, Océane	Monitrice de camp de jour	10-08-2025

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

HÉBERT, Éloïse	Monitrice de camp de jour	10-08-2025
ONRAET, Léana	Monitrice de camp de jour	10-08-2025
THOMPSON, Ariane	Monitrice de camp de jour	10-08-2025
RITCHOT, Mya	Coordonnatrice de camp de jour	13-08-2025
FOURNIER, Marianne	Préposée à l'accueil touristique	17-08-2025
GAGNON-GAUDREAUULT, Jared	Préposé à l'entretien des terrains	19-08-2025
GENDRON, Alice	Préposée à l'accueil touristique	22-08-2025
LAVOIE, Alex	Coordonnateur aux activités sportives	22-08-2025
SERGERIE, Mathias	Moniteur aux activités sportives	22-08-2025
TREMBLAY, Vincent	Moniteur aux activités sportives	22-08-2025
DESCHÊNES-CERVANTES, Antoine	Moniteur aux activités sportives	22-08-2025
DUCHESNE, Flavie	Préposée à l'accueil touristique	25-08-2025
MORIN, Coralie	Préposée à l'accueil touristique	24-08-2025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-406

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT POUR LA PÉRIODE DU 17 NOVEMBRE AU 31 MAI 2026

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseil municipal doit, pour une période qu'il détermine, nommer un maire suppléant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de cette résolution;

DE nommer M. le conseiller Daniel CAMIRÉ pour agir à titre de maire suppléant de la VILLE DE PORT-CARTIER à compter de ce jour jusqu'au 31 mai 2026;

D'autoriser le maire suppléant à signer pour et au nom de la VILLE DE PORT-CARTIER, tous les documents, chèques et autres effets en l'absence de M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-407

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE POUR PRÊT TEMPORAIRE – RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR LE PROJET DE DÉBARCADÈRE RAIL À PORT-CARTIER – SOCIÉTÉ DU PORT FERROVIAIRE DE PORT-CARTIER INC. (SOCAR)

CONSIDÉRANT la subvention octroyée à la SOCIÉTÉ DU PORT FERROVIAIRE DE PORT-CARTIER INC. (SOCAR) dans le cadre du Programme d'appui aux projets de développement économique (PAPDE) pour la réalisation d'une étude visant le projet de débarcadère rail à Port-Cartier;

CONSIDÉRANT que 50 % de cette subvention a été versée à la SOCAR et que pour recevoir le versement final, la SOCAR doit s'acquitter de la totalité de la somme due pour la réalisation de l'étude précitée;

CONSIDÉRANT que la SOCAR, personne morale sans but lucratif, ne dispose pas des liquidités pour ce faire et sollicite une entente avec la Ville pour le prêt de la somme manquante;

EN CONSÉQUENCE,

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par M. le conseiller Tommy LUCAS,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D’accorder à la SOCAR un prêt de 72 880 \$ pour une période d'un mois;

DE préciser que le coût de ce prêt sera puisé à même l'excédent de fonctionnement affecté au Quai;

D’autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière, à conclure et à signer, pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, une entente à intervenir avec la SOCAR ainsi qu’à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles à cet effet, sous réserve des termes et conditions de l’entente à produire par le Service du greffe.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-408

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – CONCEPTION POUR LA MODIFICATION DE LA STATION DE SURPRESSION POUR LE PÉNITENCIER – ARTELIA CANADA INC. (FNX-INNOV) – FACTURE N° 443553

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD,
appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 34 355 \$, taxes en sus, à l’entreprise ARTELIA CANADA INC. (anciennement FNX-INNOV INC.) en paiement pour les services professionnels visant la modification de la station de surpression pour le Pénitencier, faisant l’objet de la résolution n° 2024-05-187, le tout conformément à la facture n° 443553, datée du 16 septembre 2025 et à la recommandation du Service des travaux publics en date du 22 septembre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-409

AUTORISATION DE PAIEMENT – SQ PORT-CARTIER – REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D’ACCÈS, D’INTRUSION ET D’INTERCOM – PROJET N° VPC-STP-ST-20250114-01 - SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC. – FACTURE N° 49175

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY,
appuyé par M. le conseiller Tommy TAVARES, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 18 169,27 \$, moins la retenue contractuelle de 10 %, soit 1 816,93 \$, taxes en sus, à l’entreprise SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC., en paiement pour le contrat intitulé « SQ Port-Cartier – Remplacement du système de contrôle d’accès, d’intrusion et d’intercom », faisant l’objet du projet n° VPC-STP-ST-20250114-01, le tout conformément à la facture n° 49175 datée du 25 septembre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 25 septembre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-410

**AUTORISATION DE PAIEMENT – SQ PORT-CARTIER –
REEMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D’ACCÈS, D’INTRUSION
ET D’INTERCOM – PROJET N° VPC-STP-ST-20250114-01 -
SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC. – FACTURE N° 49279**

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 55 988,24 \$, **moins** la retenue contractuelle de 10 %, soit 5 598,82 \$, taxes en sus, à l’entreprise SYNERGICA ÉLECTRIQUE INC., en paiement pour le contrat intitulé « SQ Port-Cartier – Remplacement du système de contrôle d’accès, d’intrusion et d’intercom », faisant l’objet du projet n° VPC-STP-ST-20250114-01, le tout conformément à la facture n° 49279 datée du 25 octobre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 27 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-411

**AUTORISATION DE PAIEMENT – SURVEILLANCE DES TRAVAUX –
REEMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D’ACCÈS, D’INTRUSION
ET D’INTERCOM DANS LES LOCAUX DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC –
BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (BPA) – FACTURE N° 136236**

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 9 357,80 \$, taxes en sus, à l’entreprise BOUTHILLETTE PARIZEAU INC. (BPA) en paiement pour la surveillance des travaux dans le cadre du contrat de remplacement du système de contrôle d’accès, d’intrusion et d’intercom dans les locaux de la Sûreté du Québec, faisant l’objet de la résolution n° 2025-04-122, le tout conformément à la facture n° 136236 en date du 29 octobre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 30 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-412

**AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS –
RÉFECTION DU BOULEVARD DU PORTAGE-DES-MOUSSES – PROJET
N° VPC-STP-SPI-20221020-01 – GROUPE-CONSEIL CHG INC. –
FACTURE N° 22198-8**

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON,
appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 58 913,25 \$, **moins** la retenue contractuelle de 10 %, soit 5 891,33 \$, taxes en sus, à l’entreprise GROUPE CONSEIL CHG INC., en paiement pour le contrat de services professionnels d’ingénierie visant la réfection du boulevard du Portage-des-Mousses, faisant l’objet du projet n° VPC-STP-SPI-20221020-01, le tout conformément à la facture n° 22198-8, datée du 1^{er} octobre 2025 ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-413

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU BOULEVARD DU PORTAGE-DES-MOUSSES – ENGLOBE CORP. – FACTURE N° 00248564

Il est proposé par M. le conseiller Tommy LUCAS, appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 36 265 \$, **moins** la retenue contractuelle de 10 %, soit 3 626,50 \$ taxes en sus, à l'entreprise ENGLOBE CORP. en paiement pour les services professionnels visant le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de réfection du boulevard du Portage-des-Mousses, faisant l'objet de la résolution n° 2025-04-141, le tout conformément à la facture n° 00248564 en date du 17 septembre 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-414

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – MISE À NIVEAU DES INFRASTRUCTURES DE POMPAGE, TRAITEMENT ET DISTRIBUTION DE L’EAU POTABLE DE LA VILLE DE PORT-CARTIER – PROJET N° VPC-STP-SPI-20141003-01 – TÉTRA TECH QI INC. – FACTURE N° 60936885

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, appuyé par M. le conseiller Tommy TAVARES, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 101 617,06 \$, **moins** la retenue contractuelle de 10 %, soit 10 161,71 \$, taxes en sus, à l'entreprise TÉTRA TECH QI INC., en paiement pour le contrat de mise à niveau des infrastructures de pompage, traitement et distribution de l'eau potable de la Ville de Port-Cartier, faisant partie du projet n° VPC-STP-SPI-20141003-01, le tout conformément à la facture n° 60936885, datée du 26 septembre 2025 et à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-415

AUTORISATION DE PAIEMENT – INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES À LA CAMÉRA CONVENTIONNELLE – CAN-EXPLORE INC. – FACTURE N° 11822

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 36 464,04 \$, taxes en sus, à l'entreprise CAN-EXPLORE INC. en paiement pour les services techniques visant l'inspection télévisée des conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales à la caméra conventionnelle, faisant l'objet de la résolution n° 2025-06-234, le tout conformément à la facture n° 11822 en date du 12 septembre 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-416 AUTORISATION DE PAIEMENT – AUSCULTATION DES CHAUSSÉES – GROUPE TRIFIDE INC. – FACTURE N° 25-160

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 12 289,55 \$, taxes en sus, à l’entreprise GROUPE TRIFIDE INC. en paiement pour les services techniques visant l’auscultation des chaussées sur tout le territoire de la Ville de Port-Cartier, faisant l’objet de la résolution n° 2025-06-233, le tout conformément à la facture n° 25-160 en date du 16 septembre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-417 AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES DE DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE – DÉMARCHE DE GESTION D’ACTIFS – DANIEL FORGUES INC. – FACTURES N° IQC.PORT-CARTIER.1 ET IQC.PORT-CARTIER.2

CONSIDÉRANT l’octroi d’un contrat à l’entreprise DANIEL FORGUES INC. pour des services de diagnostic numérique dans le cadre de la démarche de gestion d’actifs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUNARD, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 6 150 \$, taxes en sus, à l’entreprise DANIEL FORGUES INC., en paiement pour des services de diagnostic numérique dans le cadre de la démarche de gestion d’actifs, le tout conformément aux factures numéros IQC.PORT-CARTIER.1 et IQC.PORT-CARTIER.2 datées respectivement du 12 septembre et 1^{er} octobre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 2 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-418 AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES DE LOCALISATION DE FUITES SUR LE RÉSEAU D’AQUEDUC – GORL’EAU INC. – FACTURE N° 15703

CONSIDÉRANT l’octroi d’un contrat à l’entreprise GORL’EAU INC. pour des services rendus visant la localisation de fuites sur le réseau d’aqueduc;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON,
appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 7 684,77 \$, taxes en sus, à l’entreprise GORL’EAU INC., en paiement pour des services rendus pour la localisation de fuites sur le réseau d’aqueduc, le tout conformément à la facture numéro 15703 datée du 4 septembre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 1^{er} octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-419

AUTORISATION DE PAIEMENT – FOURNITURE D’UN CAMION MUNICIPAL NEUF CHÂSSIS-CABINE MTC 7900 KG AVEC GRUE HYDRAULIQUE ET BENNE BASCULANTE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – PROJET N° VPC-STP-AV-20240313-01 – FERRO AUTOMOBILE INC.

Il est proposé par M. le conseiller Tommy LUCAS, appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

D’autoriser la trésorière à verser la somme de 155 352 \$, taxes en sus, à l’entreprise FERRO AUTOMOBILE INC., en paiement pour la fourniture d’un camion municipal neuf châssis-cabine MTC 7900 kg avec grue hydraulique et benne basculante pour le Service des travaux publics, faisant l’objet du projet n° VPC-STP-AV-20240313-01, le tout conformément à la facture n° 247590 datée du 19 septembre 2025, ainsi qu’à la recommandation du Service des travaux publics en date du 28 octobre 2025.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-420

OCTROI DE CONTRAT – ACQUISITION DE LICENCES – IMPLANTATION DU LOGICIEL DE MAINTENANCE GUIDE TI – PHASE II – COGEP INC.

CONSIDÉRANT l’offre n° 20250918-5171-JT reçue de COGEP INC. pour l’acquisition de licences quant à la seconde phase de l’implantation du logiciel de maintenance GUIDE TI qui comprendra la gestion de la maintenance par ordinateur pour les installations de traitement des eaux et la gestion des bâtiments;

CONSIDÉRANT l’article 7 du *Règlement sur la gestion contractuelle* n° 2023-362;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D’octroyer un contrat à COGEP INC. pour l’acquisition de licences quant à la seconde phase de l’implantation du logiciel de maintenance GUIDE TI qui comprendra la gestion de la maintenance par ordinateur pour les installations de traitement des eaux et la gestion des bâtiments, au montant total de 5 625 \$, taxes en sus, et des frais annuels de 2 500 \$, taxes en sus, conformément à l’offre de cette entreprise n° 20250918-5171-JT et à la recommandation du Service des travaux publics en date du 23 octobre 2025;

D’autoriser l’ingénieur municipal à conclure et à signer, pour et au nom de la VILLE DE PORT-CARTIER, tout contrat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-421

AUTORISATION DE PAIEMENT – SUPERVISION D’UN DIAGNOSTIC NUMÉRIQUE – DÉMARCHE DE GESTION D’ACTIFS – GLT+ INC. – FACTURE N° FAC20334

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT l'octroi d'un contrat à l'entreprise GLT+ INC. pour des services rendus visant la supervision d'un diagnostic numérique dans le cadre de la démarche de gestion d'actifs;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY,
appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 8 350 \$, taxes en sus, à l'entreprise GLT+ INC., en paiement pour des services rendus visant la supervision d'un diagnostic numérique dans le cadre de la démarche de gestion d'actifs, le tout conformément à la facture numéro FAC20334 datée du 30 septembre 2025, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 27 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-422

AUTORISATION DE PAIEMENT – SERVICES PROFESSIONNELS – RÉALISATION D'UN DEVIS GÉOTECHNIQUE ET INSTALLATION D'UNE STATION HYDROMÉTRIQUE AU BARRAGE DES PIONNIERS – PRODUCTION D'UN RAPPORT D'AVANT-PROJET DE LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE DES PIONNIERS – FORCE SOLUTIONS CONSTRUCTION INC. – FACTURES N° 1793, 1805, 1831 ET 1842

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D'autoriser la trésorière à verser la somme de 80 792,25 \$, taxes en sus, à l'entreprise FORCE SOLUTIONS CONSTRUCTION INC., en paiement pour des services professionnels visant la réalisation d'un devis géotechnique et l'installation d'une station hydrométrique au barrage des Pionniers ainsi que la production d'un rapport d'avant-projet de la reconstruction du barrage des Pionniers, faisant respectivement l'objet des résolutions n° 2025-04-124 et 2025-04-125, le tout conformément aux factures n° 1793, 1805, 1831 et 1842, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics en date du 6 octobre 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-423

RÉSULTATS & DÉCISION – APPEL D'OFFRES – FOURNITURE D'UNE MINI-EXCAVATRICE NEUVE MUNIE D'ACCESSOIRES POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – PROJET N° VPC-STP-AV-20250903-01

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D'adjuger en faveur du plus bas soumissionnaire conforme, BRANDT TRACTOR LTD., le contrat pour la fourniture d'une mini-excavatrice neuve munie d'accessoires pour le Service des travaux publics, projet n° VPC-STP-AV-20250903-01, au montant de 145 114 \$, taxes en sus, excluant l'option du compacteur neuf, le tout conformément à la soumission de cette entreprise, aux devis et autres documents d'appel d'offres qui s'y rapportent, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics datée du 29 octobre 2025;

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière à conclure et à signer, pour et au nom de la VILLE DE PORT-CARTIER, tout contrat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite ou plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-424

AUTORISATION – TENUE D'UNE COLLECTE DE FONDS AU PASSAGE DES ÉCOLIERS SUR LE BOULEVARD DES ÎLES – MINI-RELAIS POUR LA VIE DE L'ÉCOLE MÈRE D'YOUVILLE – 5 FÉVRIER 2026

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D'autoriser la responsable du Mini-Relais pour la vie de l'école mère d'Youville à tenir une collecte de fonds au passage des écoliers sur le boulevard des Îles, à Port-Cartier, le jeudi 5 février 2026, sujet aux procédures habituelles applicables à ce type d'activité, afin de recueillir des fonds au profit de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER dans le cadre du Mini-Relais pour la vie de l'école mère d'Youville, le tout conformément à la demande datée du 3 octobre 2025;

QUE la responsable du Mini-Relais pour la vie soit responsable d'aviser la Sûreté du Québec, poste auxiliaire de Port-Cartier et le service ambulancier, de la tenue de cette activité et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires ;

DE demander à la responsable de prévoir la remise d'un coupon à remettre à ceux qui ont déjà contribué lors de cette collecte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-425

AUTORISATION – TENUE D'UN PONT PAYANT – MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER – 2 AVRIL 2026

Il est proposé par M. le conseiller Tommy LUCAS, appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

D'autoriser la MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER à tenir un pont payant sur le chemin des Îles, à Port-Cartier, le 2 avril 2026, sujet aux procédures habituelles applicables à ce type d'activité, afin de recueillir des fonds pour la tenue de leurs activités et renforcer leur action auprès des familles de la communauté, le tout conformément à la demande datée du 2 octobre 2025;

QUE la MAISON DE LA FAMILLE DE PORT-CARTIER soit responsable d'aviser la Sûreté du Québec, poste auxiliaire de Port-Cartier et le Service ambulancier, de la tenue de cette activité et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires;

DE demander à l'organisme de prévoir la remise d'un coupon à ceux qui ont déjà contribué lors de ce pont payant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-426

AUTORISATION – TENUE D’UN PONT PAYANT – CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DE PORT-CARTIER INC. – 20 AOÛT 2026

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, appuyé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ, et résolu :

D’autoriser le CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DE PORT-CARTIER INC. à tenir un pont payant sur le chemin des Îles, à Port-Cartier, le 20 août 2026, sujet aux procédures habituelles applicables à ce type d'activité, afin de recueillir des fonds pour la tenue de leurs activités, le tout conformément à la demande datée du 9 septembre 2025;

QUE le CENTRE D’ACTION BÉNÉVOLE DE PORT-CARTIER INC. soit responsable d'aviser la Sûreté du Québec, poste auxiliaire de Port-Cartier et le Service ambulancier, de la tenue de cette activité et de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires;

DE demander à l'organisme de prévoir la remise d'un coupon à ceux qui ont déjà contribué lors de ce pont payant.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

2025-11-427

APPUI ET PROCLAMATION – 10^e ÉDITION DE LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS (GSTP) – 17 AU 23 NOVEMBRE 2025

CONSIDÉRANT que la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP) se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;

CONSIDÉRANT que tous les tout-petits devraient pouvoir jouir de conditions de vie leur permettant de développer leur plein potentiel;

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème « 10 ans d'ascension et encore tant à gravir! Ensemble, offrons à chaque tout-petit les moyens d'atteindre son sommet »;

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits vise notamment à:

- Informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- Sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- Mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- Briser les silos pour mieux joindre les familles isolées, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 5 ans;
- Mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont une incidence directe sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités comme gouvernements de proximité, ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que les Villes ont le pouvoir d'agir sur les conditions de vie des jeunes familles en élaborant des programmes et des politiques leur étant destinés et visant à leur offrir des services accessibles et adaptés;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, appuyé par M. le conseiller Tommy TAVARES, et résolu :

QUE le conseil mandate M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ à proclamer verbalement la semaine du 17 au 23 novembre 2025, la Grande semaine des tout-petits!

QUE le conseil autorise M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ à procéder au lever du drapeau thématique de la Grande semaine des tout- petits, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 17 novembre 2025, qui marquera le début des festivités de la GSTP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-428

AUTORISATION DE SIGNATURE – LETTRE D'APPUI – MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC

CONSIDÉRANT que le financement provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux est en péril pour de nombreux organismes communautaires et à but non lucratif, dont l'organisme MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC;

CONSIDÉRANT l'importance de la campagne annuelle de promotion de la santé mentale mise en place par cet organisme;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES, appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

D' la Ville de Port-Cartier à signer la lettre de MOUVEMENT SANTÉ MENTALE QUÉBEC en guise d'appui et pour souligner l'apport de cet organisme dans la promotion de la santé mentale et le développement d'outils concrets pour la communauté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-429

NOMINATION ET REPRÉSENTATION DES ÉLUS – MRC DE SEPT-RIVIÈRES

Il est proposé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

DE nommer, à compter de ce jour jusqu'au 31 décembre 2026, les élus suivants comme représentants de la Ville de Port-Cartier au niveau de la MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES comme suit :

M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ :

- Conseillère de comté

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

M. le conseiller Daniel CAMIRÉ :

- Conseiller de comté

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-430

DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ DONT LA VALEUR EXCÈDE 25 000 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 30 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par M. le conseiller Daniel CAMIRÉ,
appuyé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD, et résolu :

QUE la liste des contrats conclus de gré à gré et dont la valeur excède 25 000 \$ pour la période du 1^{er} au 30 septembre 2025, totalisant 0 \$ soit déposée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2025-11-431

DÉPÔT – LISTE DES CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ DONT LA VALEUR EXCÈDE 25 000 \$ POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2025

Il est proposé par M. le conseiller Tommy LUCAS,
appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

QUE la liste des contrats conclus de gré à gré et dont la valeur excède 25 000 \$ pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025, totalisant 40 129 \$ soit déposée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AFFAIRES NOUVELLES

2025-11-432

RÉSULTATS ET DÉCISION – APPEL D'OFFRES – PLAN D'INVESTIGATIONS GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES – PROJET N° VPC-STP-ST-0424002-01

Il est proposé par M. le conseiller Stéphane CHOUINARD,
appuyé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, et résolu :

D'adjudger en faveur du seul soumissionnaire conforme, soit CONSTRUCTION & EXPERTISE PG INC., le contrat pour la réalisation d'un plan d'investigations géotechniques et environnementales, faisant l'objet du projet n° VPC-STP-ST-0424002-01, au montant de 536 103,20 \$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission de cette entreprise, aux devis et autres documents d'appel d'offres qui s'y rapportent, ainsi qu'à la recommandation du Service des travaux publics datée du 12 novembre 2025;

D'autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, tout constat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

2025-11-433

RÉSULTATS ET DÉCISION – APPEL D’OFFRES – SERVICES PROFESSIONNELS – ÉTUDES CIBLÉES POUR L’ADAPTATION DE POINTE-AUX-ANGLAIS À L’ÉROSION ET LA SUBMERSION CÔTIÈRES – PROJET N° VPC-STP-SP-20250917-01

Il est proposé par M^{me} la conseillère Josée CAISSY, appuyé par M. le conseiller Tommy LUCAS, et résolu :

D’adjuger en faveur du soumissionnaire conforme ayant obtenu la meilleure note finale au terme du processus d’évaluation de l’offre, soit WSP CANADA INC., le contrat de services professionnels pour la réalisation d’études ciblées pour l’adaptation de Pointe-aux-Anglais à l’érosion et la submersion côtières, faisant l’objet du projet n° VPC-STP-SP-20250917-01, au montant de 224 576 \$, taxes en sus, le tout conformément à la soumission de cette entreprise, aux devis et autres documents d’appel d’offres qui s’y rapportent ainsi qu’au rapport du comité de sélection daté du 13 novembre 2025;

D’autoriser la mairesse ou le maire suppléant et le directeur général ou la greffière à signer pour et au nom de la Ville de Port-Cartier, tout constat ou toute confirmation du contrat mentionné ci-dessus ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ.

INFORMATIONS DU CONSEIL AU PUBLIC

M^{ME} LA MAIRESSE DANIELLE BEAUPRÉ

Elle mentionne que le conseil se concentrera à la préparation du budget 2026 au cours des prochaines semaines afin d’en faire la présentation en janvier.

M. LE CONSEILLER DANIEL CAMIRÉ

Il invite les citoyens à s’inscrire à la saison de ski de fond. Des fiches d’inscription sont disponibles à l’entrée, le tarif préférentiel termine le 15 décembre.

Il fait un suivi du projet de construction d’un immeuble de 60 logements abordables. Les démarches se poursuivent pour attacher le financement du projet.

M. LE CONSEILLER PATRICK HOVINGTON

Il n’a rien de particulier à mentionner.

M. LE CONSEILLER TOMMY LUCAS

Il souligne le bon déroulement du Défilé de Noël tenu samedi dernier, il y a eu une belle participation des citoyens!

M. LE CONSEILLER STÉPHANE CHOUINARD

Il n’a rien de particulier à mentionner.

M^{ME} LA CONSEILLÈRE JOSÉE CAISSY

Elle souligne que Port-Cartier est active! Il y a eu différents événements en fin de semaine dernière, dont la partie des Gaulois et la compétition régionale du

PARAPHE DU MAIRE :

PARAPHE DU GREFFIER :

N° de résolution
ou annotation

CLUB DE NATATION DE PORT-CARTIER INC. (Club de natation Les Cachalots).
La fin de semaine prochaine se tiendront le Tournoi de hockey Jouzy et le salon
des fêtes « La Côtière ».

M. LE CONSEILLER TOMMY TAVARES

Il n'a rien de particulier à mentionner.

**RÉPONSE AUX QUESTIONS SOULEVÉES À L'OCCASION D'UNE SÉANCE
ANTÉRIEURE**

Aucune question soulevée à l'occasion d'une séance antérieure n'est restée en
attente d'une réponse.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

M^{me} la mairesse Danielle BEAUPRÉ et les officiers du conseil municipal
répondent aux questions du public.

Certaines questions seront répondues lors d'une séance ultérieure :

Questions de M^{me} Tania KENTY

– Quel pourcentage du budget d'horticulture est prévu pour le secteur de
Rivière-Pentecôte?

– Combien de fois par semaine l'eau est-elle analysée pour le secteur de
Rivière-Pentecôte, alors qu'on sait qu'elle n'est pas potable?

Question de M. Christian THIBAUT

– Est-ce possible de savoir quel montant a été investi pour le Café-théâtre
Graffiti dans les 40 dernières années?

Question de M^{me} Mélanie BOULAY

– Concernant les travaux de réfection du boulevard du Portage-des-Mousses,
à quel moment est prévue l'installation des lampadaires?

2025-11-434

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. le conseiller Tommy TAVARES,
appuyé par M. le conseiller Patrick HOVINGTON, et résolu :

QUE la séance ordinaire du 17 novembre 2025 soit levée à 20 h 59.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Danielle BEAUPRÉ, mairesse
Présidente d'assemblée

M^e Ariane CAMIRÉ
Greffière

AC/bb

Danielle BEAUPRÉ
Mairesse